

# Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Tél. 03.87.25.30.49 - Fax : 03.87.25.35.89  
E-mail : [henridorff.mairie@wanadoo.fr](mailto:henridorff.mairie@wanadoo.fr)  
[www.henridorff.com](http://www.henridorff.com)

Séance ordinaire du 24 mars 2009

15 | 15 | 14

-----  
L'an deux mil neuf et le mardi vingt quatre mars à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques KAISER Maire**

Présents : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHÉ Bernard KALCH, Philippe KULLMANN, Jean-Luc BURCKEL, Fabrice TISSERAND, Alain KRUMENACKER, Pascale RIEDINGER, Gérard LEVY, Yannick EON, Jean-Marc NOBLET, Christine HEITZMANN, Pascal DIEMER.

Absent excusé : José EXTREMERA.  
-----

Objet de la délibération

## BUDGET PRIMITIF M14 :

Le Conseil Municipal vote le budget principal, qui s'équilibre à 328 890,00 € en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement et à 382 218,00 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Soit un budget total de 711 108,00 €  
/

Objet de la délibération

## VOTE DU BUDGET EAU M49 :

Le Conseil Municipal vote le budget principal, qui s'équilibre à 89 640,41 € en dépenses et en recettes pour la section d'exploitation et à 25 743,59 € en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

Soit un budget total de 115 384,00 €  
/

Objet de la délibération

## ADHESION AU SYNDICAT DES EAUX DE PHALSBURG DE LA COMMUNE DE LUTZELBOURG :

Le Maire donne lecture de la délibération de la commune de Lutzelbourg, concernant sa demande d'adhésion au syndicat des eaux de PHALSBURG,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte l'adhésion de la commune de Lutzelbourg au syndicat des Eaux de Phalsbourg.

Objet de la délibération

### SUBVENTIONS 2009 :

Après délibération, le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2009 :

A.I.P.H de Sarrebourg & région	80,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	600,00 €
Association des donneurs de sang bénévoles	100,00 €
Club Vosgien	50,00 €
A.S.H.	1000,00 €
Mutuelle du Trésor	20,00 €
A.M.A.S.	100,00 €
ASSOCIATION «Les coucous»	1000,00 €
DIVERS	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3000,00 €</b>

Ces montants seront inscrits au compte 6574 du budget primitif 2009.

Cette délibération annule et remplace la délibération du mardi 17 février 2009

/

Objet de la délibération

CONVENTION «ASSOCIATION» : Ajourné

/

Objet de la délibération

### ACHAT DE TERRAINS :

Le Conseil Municipal envisage la réalisation d'un city stade, à proximité de la salle socioculturelle et de l'aire de jeux.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. décide l'acquisition d'une partie des parcelles :

- Lieu-dit « Beim Lutzelburger Fussweg », section 3, parcelle n° 07, pour une surface d'environ 5,60 ares ; appartenant à la Fabrique de l'église de Henridorff, représentée par son Président : Monsieur Jean-Pierre THOMAS, à titre gracieux.
- Lieu-dit « Beim Lutzelburger Fussweg », section 3, parcelle n° 06, pour une surface d'environ 2,80 ares ; appartenant en indivision à TROMP Denise, TROMP Thierry, TROMP Didier et TROMP Alain, domiciliés à HENRIDORFF, au prix de 30,00 € l'are.
- Lieu-dit « Beim Lutzelburger Fussweg », section 3, parcelle n° 05, pour une surface d'environ 2,80 ares ; appartenant en indivision à Monsieur Jean MEYER, domicilié à MITTELHAUSBERGEN, au prix de 30,00 € l'are.

2. décide de prendre à sa charge les frais de géomètre pour l'arpentage.

3. décide que cette acquisition se fera sous la forme d'un acte administratif.

4. Autorise le Maire à signer toutes les pièces y afférents.

/

### Divers et communications :

- Chauffage de la salle socioculturelle : le Maire propose les deux variantes retenues : « Climatisation chauffage détente directe » (devis de Denis MATHIS de Henridorff pour un total de 63 388,00 € TTC) ou «Climatisation chauffage PAC» (devis BERRY pour un total de 57 000,00 € TTC). Le choix sera fait lors de la prochaine réunion de travail fixée au mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009.

- Peinture de la salle socioculturelle : elle sera réalisée par l'entreprise RG de Henridorff
- Aire de jeux : de nouveaux jeux seront mis en place par la société « IMAJ » pour un montant de 8 500,00 € TTC.
- City stade : Le choix est fixé sur l'offre de la société « IMAJ » pour le terrain multisports de type KOMPAN en bleu. Le terrassement sera effectué par l'entreprise BECK Antoine.
- Achat d'équipements de voirie :
  - Plaques des rues (modèle avec l'écusson de la commune).
  - 4 drapeaux
  - 1 miroir d'agglomération dans la rue du stade
- Pompe des pompiers : elle sera mise en évidence (en surélévation) à côté de la mairie.
- Vide grenier du 19 avril : Christine Bouché, pour le compte de l'association «les enfants d'abord» demande l'autorisation d'implanter des plots dans l'enrobé du parking de la salle socioculturelle pour la fixation des tentes. Une autre solution serait à envisager.
- Le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur Jean-Marie HABERT, qui souhaite acquérir la parcelle communale n° 83 (emplacement de l'ancien château d'eau). Une lettre a été faite au demandeur pour connaître l'objet de cet achat. Une réponse de Monsieur HABERT est attendue.
- Chasse : le Maire rend compte des réunions avec les exploitants et les adjudicataires, concernant le problème de dégâts des sangliers.
- Cérémonie de la citoyenneté : elle aura lieu en mairie, le jeudi 30 avril à 20 heures.
- Transport scolaire du RPI : un règlement intérieur sera mis en place afin de sensibiliser les jeunes sur les règles de sécurité et du comportement.
- Mme. Jocelyne KAHL, fait un rapport sur :
  - la location de l'appartement et du presbytère.
  - la réunion des correspondants de la défense.